

Le 10 février 2020

## COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 10 FEVRIER 2020

Réunis lors de la commission permanente ce lundi 10 février 2020, les élus du conseil départemental de Loir-et-Cher ont accordé plus de 6 919 690 € d'aides et subventions en faveur du tourisme, d'aménagements routiers, d'environnement, des communes rurales, de la culture, du sport et des solidarités.

### **A/ Tourisme**

Le conseil départemental de Loir-et-Cher attribue 39 500 € au profit de 3 actions ou acteurs touristiques.

#### **1/ Politique Touristique**

Subvention de 10 000 € à l'agence de développement touristique en Val de Loire – Loir-et-Cher pour le plan de communication 2020 de la marque Sologne.

Subvention de 4 500 € à l'office du tourisme de la Vallée du Loir situé à Vaas (72) en qualité de chef de file du comité d'itinéraire Vallée du Loir à vélo, pour le programme de promotion 2020. Bernard Pillefer représentera le département au sein du comité de pilotage de l'itinéraire Vallée du Loir à vélo.

#### **2/ Restauration et mise en lumière du pont gothique à Lavardin**

Le conseil départemental a programmé la restauration du pont gothique franchissant le Loir sur la commune de Lavardin. L'état de l'ouvrage nécessitant des travaux de réfection à court terme, le département prend en charge la totalité du coût des travaux, estimés à 25 000 € HT.

### **B/ Travaux Voiries**

Le conseil départemental de Loir-et-Cher investira 575 000€ dans des travaux de réaménagement de voirie.

#### **1/ Travaux d'aménagement de la voie d'accès desservant le Château du Breuil et raccordement sur la route départementale n°52**

Compte tenu de l'intérêt indéniable pour l'essor touristique du Loir-et-Cher, le conseil départemental assurera par convention la maîtrise d'ouvrage unique des travaux d'aménagement de la voie d'accès desservant le Château du Breuil et le raccordement sur la route départementale n°52. Il prendra à sa charge 215 000 € HT. La commune de Cheverny participera à hauteur de 35 000 € HT. Le complexe hôtelier sera également sollicité pour une contribution.

---

#### CONTACT PRESSE

Cassandra GUILLOT – Attachée de presse – [cassandra.guillot@departement41.fr](mailto:cassandra.guillot@departement41.fr) – 06 07 27 04 65  
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

## **2/ Travaux de construction d'un giratoire à Villiers-sur-Loir (RD 957)**

À la demande de la communauté d'agglomération de Territoires Vendômois, le conseil départemental participera à hauteur de 50% soit 360 000 € à la création d'un giratoire d'accès à la RD 957, sur la commune de Villiers-sur-Loir, du parc technologique du bois de l'Oratoire, afin de le sécuriser et d'en avoir une bonne perception. La route départementale n° 957, entre Vendôme et Epuisay, supporte un trafic moyen journalier annuel au niveau de cette zone de 6 801 véhicules avec 9,2 % de poids lourds.

## **C/ Environnement**

### **1/ Soutien en faveur de la loutre en Sologne**

Attribution d'une subvention d'un montant de 13 750 € représentant 50% du montant global, à Sologne Nature Environnement pour la réalisation du projet en faveur de la Loutre d'Europe en Sologne du Loir-et-Cher, comprenant l'aménagement d'un dispositif de passage sur un ouvrage d'art appartenant au département qui sera défini lors du diagnostic global des ouvrages.

## **D/ Aide aux communes rurales**

### **1/ Dotation de solidarité rurale 2020**

À partir de 2020, décision d'intégrer de nouvelles communes, et de majorer l'enveloppe consacrée à ce dispositif. Élargissement aux communes et communes déléguées dont la population est inférieure ou égale à 3 500 habitants, soit 18 nouvelles communes et communes déléguées. Au total, 278 communes éligibles.

Le département propose une enveloppe de Dotation de Solidarité Rurale 2020 d'un montant total de 5 308 651 €.

## **E/ Culture et Sports**

Le conseil départemental dédiera 146 363 € à la culture et aux sports.

### **1/ Développement du réseau de lecture publique**

Attribution de subventions d'un montant total de 30 594 € réparti entre les 3 structures suivantes :

- Communauté de communes des Collines du Perche pour l'organisation d'un spectacle « Prévert dit par Jamon »
- Commune de Vineuil pour les travaux d'isolation de la façade de la bibliothèque municipale
- Commune d'Herbault pour l'acquisition d'équipement informatique pour la bibliothèque municipale

---

### **CONTACT PRESSE**

## **2/ Politique culturelle**

Pour sa politique culturelle, le département apportera une aide financière d'un montant total de

110 795 € répartis comme suit :

- La restauration du patrimoine architectural : 60 180 €
- Le soutien aux associations d'aide à l'éducation artistique et culturelle : 30 890 €
- La convention avec la fondation du patrimoine : 19 725 €

## **3/ Politique sportive**

Le département versera une subvention totale de 4 974 € en support aux associations et acteurs sportifs suivants :

- Association Méroise olympique de Mer tennis de table pour l'organisation du 2<sup>e</sup> tour national individuels handisports de tennis de table en N1 et N2 le 8 février 2020 à Mer.
- Union départementale des sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher (Blois) pour l'organisation d'un cross régional le 1<sup>er</sup> février 2020 au parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron.
- La communauté de communes Val de Cher Controis pour l'aménagement de portiques de départ des parcours de randonnée pédestre.

## **F/ Solidarités**

Le conseil départemental dédira 836 426 € aux solidarités.

### **1/ Actions destinées à l'insertion des bénéficiaires du RSA et de jeunes relevant du fonds d'aide aux jeunes en difficulté**

Attribution de subventions d'un montant total de 823 388 € répartis, comme suit, entre différentes structures œuvrant dans le domaine de l'insertion :

- Les structures d'insertion par l'activité économique : 627 055 €
- L'association de lutte contre l'illettrisme et pour le retour à l'emploi : 26 600 €
- Le centre de ressources illettrisme et alphabétisme 41 : 18 000 €
- L'association Parenthèse : 28 025 €
- L'association auto-école sociale apprendre à conduire pour sa vie : 23 530 €
- L'association mobilité 41 : 100 178 €
- Le centre communal d'action social de Mer
- Le centre communal d'action social de Romorantin-Lanthenay

---

#### **CONTACT PRESSE**

Cassandra GUILLOT – Attachée de presse – [cassandra.guillot@departement41.fr](mailto:cassandra.guillot@departement41.fr) – 06 07 27 04 65

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12**

### **2/ Complément d'une mesure de cumul allocation RSA et revenus d'activités pour les allocataires du RSA**

Le conseil départemental de Loir-et-Cher a adopté la mise en œuvre du dispositif de cumul RSA avec les revenus d'activité (emploi ou formation professionnelle) pour les allocataires du RSA reprenant une activité ou une formation professionnelle sur un métier en tension identifié par la plateforme Job41 et ses partenaires.

Pour l'année 2020, en Loir-et-Cher, 7 filières et 14 métiers ont été repérés en tension grâce à l'application Job41 :

- Bâtiment : plaquiste/plâtrier, couvreur, maçon, installateur thermique et sanitaire/ plombier chauffagiste
- Ambulances : auxiliaire ambulancier
- Aide à la personne : assistant de vie aux familles, agent de service hospitalier
- Industrie : soudeur, technicien d'usinage, conducteur de ligne automatisée
- Transport : conducteur routier de marchandises.
- Logistique : magasinier/cariste
- Hôtellerie restauration : serveur en salle, aide de cuisine

Proposition d'ajouter dès maintenant pour l'année 2020, les secteurs agricoles - viticoles afin d'anticiper le besoin en main d'œuvre pour la saison à venir.

### **3/ Aide à l'adaptation de logements pour personnes âgées ou handicapées**

Proposition d'attribution de subventions à 21 propriétaires occupants ou locataires du parc privé (adaptation de logements de personnes âgées ou handicapées), pour un montant de 13 038 €.

---

#### CONTACT PRESSE

Cassandra GUILLOT – Attachée de presse – [cassandra.guillot@departement41.fr](mailto:cassandra.guillot@departement41.fr) – 06 07 27 04 65

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12